

AGAP Qualité

FICHE DE MISSION : Collaborateur "Géophysicien – Chargé de Mission"

Bien que les nouvelles adhésions se succèdent sur un bon rythme depuis quelques mois et que les manifestations organisées rencontrent un franc succès, l'organisation interne de l'Association (et notamment les tâches des commissions) végète due en grande partie à un manque d'implication des membres de l'AGAP en charge de ces commissions, mais pas seulement. Ce manque d'implication serait lié à un planning professionnel très chargé des membres dans leur entreprise, faisant passer leurs devoirs envers l'AGAP en seconde (voire dernière !) priorité, ce qui est une excuse très recevable. Cependant, cette non-implication contrarie aussi le développement de l'Association sur la scène française, mais également européenne, par manque de représentativité.

Afin d'accroître la place de l'AGAP dans le monde de la géophysique appliquée, le CA a décidé, sur proposition du bureau, , de rémunérer un **Géophysicien – Chargé de Mission** pour se consacrer aux tâches décrites ci-dessous.

Intitulé du poste	Collaborateur " Géophysicien – Chargé de Mission "
Situation du poste	<p>Le collaborateur sera placé sous la responsabilité directe du Président de l'association AGAP Qualité, à défaut du Secrétaire ou du Trésorier.</p> <p>Ses missions seront (approuvées) fixées par le Président et/ou le Bureau de l'AGAP, et sur proposition du CA. Les frais de missions seront approuvés par le Bureau de l'AGAP et vérifiés sur présentation d'une note de frais avec les justificatifs afférents.</p> <p>Le lieu de travail sera le domicile du collaborateur en France métropolitaine</p>
Finalité du poste	<p>Les fonctions du Chargé de Mission seront :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ être moteur en interne,➤ représenter l'AGAP en externe.

Missions du poste

1. : Stimuler les actions internes

Une action positive du Chargé de Mission sera d'animer les périodes inter-CA. En effet, les réunions du CA sont généralement assez suivies (par 50% des membres en moyenne) mais beaucoup de membres ne sont pas très actifs entre les CA.

Ceci afin de faire vivre les commissions et d'aboutir aux réalisations attendues. Pour avancer, il sera nécessaire de relancer régulièrement les présidents et les membres des commissions et, éventuellement, de participer activement aux dites commissions. Les commissions les plus demandeuses sont : Refonte du Code de Bonne Pratique-CBP (finalisation), Agréments (nouvelle grille d'évaluation), Formation (liste des offres avec résumé et fiche), Conférences (internes), Manifestations (Journées AGAP), Déontologie (développement), Site Web (mise à jour) et Cahiers Techniques (sorties).

Les actions se feront en s'appuyant ponctuellement sur des spécialistes.

2. : Représenter l'AGAP

Le but étant de faire connaître l'AGAP à l'échelle francophone et européenne. L'Association doit être un acteur incontournable lorsque l'on parle de géophysique appliquée, pour les prestataires et pour les donneurs d'ordre. Ceci concerne les besoins en formation, les bonnes pratiques, les procédures d'application, les expertises, les agréments, la déontologie, les références bibliographiques, les conférences et ateliers, l'assistance clients, les stages étudiants, etc.

Dans cette perspective, le chargé de missions devra :

- Dynamiser les manifestations AGAP (Journées Scientifiques, Journées Clients)
- Présenter l'Association à quelques conférences phares avec stand et brochures (EAGE, Salon des Maires, etc.)
- Mettre en place une « Lettre de l'AGAP », traitant de l'actualité de l'association, à publier et envoyer trimestriellement (ou semestriellement)
- Tonifier le site web.

Au niveau de l'Europe, cette représentation devra aboutir à monter un projet européen afin de fédérer une structure européenne autour de l'AGAP qui serait – si possible - pilote

3. : Trouver des fonds

i. Accroître les adhésions

En parallèle, il sera demandé au chargé de mission, de démarcher les entreprises (prestataires géophysiques ou donneurs d'ordre). Il sera nécessaire de faire une campagne de mailing (en s'appuyant sur un secrétariat), puis d'approche téléphonique, puis de visite sur place si besoin.

Les adhésions devraient être ouvertes :

- Aux bureaux d'études géotechniques utilisant la géophysique
- Aux bureaux d'ingénieurs conseils
- Aux indépendants
- Aux universités
- Aux prestataires géophysiques marins
- Aux Services Techniques de métropoles majeures utilisant les géosciences
- Aux collectivités locales
- Aux organismes gouvernementaux (DREAL, etc.)
- A la Francophonie et à l'Europe
- Etc.

En ce qui concerne l'Europe, il sera nécessaire de faire un point circonstancié sur l'état des "sociétés savantes", "syndicats professionnels" et autres associations équivalentes de l'AGAP et, notamment, faire une carte européenne de l'existant.

Tous les acteurs qui approchent de près ou de loin la géophysique appliquée et qui auraient un intérêt à se familiariser avec elles, devront être approchés par le chargé de mission.

ii. Trouver des subventions

La recherche des subventions, aux niveaux national et européen, permettra de soutenir financièrement les actions de l'AGAP. Cette tâche sera assurée par le chargé de mission, elle nécessite le plus d'efforts, demande une réflexion approfondie et une mise en commun des contacts. C'est, cependant, une tâche essentielle car elle fera vivre, à moyen et long terme, la fonction du Chargé de Mission.

<p>Suivi de l'activité</p>	<p>Le suivi de l'action du Chargé de Mission se fera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mensuellement, par rapport technique détaillé au Président de l'AGAP, et spécifiant également les heures travaillées et toutes les actions menées. • Ponctuellement, par compte rendu après chaque mission importante. • Trimestriellement, par présentation au CA. <p>Il est essentiel que les rapports de suivi détaillés soient consignés comme une mémoire de la fonction, avec notamment toutes les coordonnées des personnes contactées.</p>
<p>Objectifs à atteindre</p>	<p>Les objectifs à atteindre seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre d'adhérents • Finalisation du Code de Bonne Pratique et des Cahiers Techniques en cours • Evolution de l'AGAP au niveau européen • Présentation de l'AGAP dans les conférences majeures • Obtention de subventions <p>Une avancée (tableau de bord) des différents objectifs sera présentée de façon trimestrielle au bureau par le chargé de mission. A la vue des dites avancées le bureau proposera au CA une reconduction de la mission (ou un abandon).</p>
<p>Profil du collaborateur</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Géophysicien de formation avec une base de géologie et une compréhension de la géotechnique. Doit faire le lien entre les différentes composantes des géosciences. ➤ Expérience : <ul style="list-style-type: none"> • Doit pouvoir justifier d'une solide expérience dans la géophysique, chez un prestataire, un client ou un centre technique, tout en confirmant qu'il s'est tenu formé à l'évolution des techniques. • Une expérience de « management » ou d'animation d'équipe serait un plus. • Bonne connaissance du milieu professionnel : prestataires, clients, organismes de recherche, universités. • Bonne connaissance des techniques utilisées par les membres de l'AGAP.

	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience de marketing (commercial et communication) : Bon contact et carnet d'adresses fourni (prestataires, donneurs d'ordre, etc.) français et européen (à construire). Doit savoir organiser une exposition et tenir un stand. • Expérience de conférencier anglais / français. • Bonne expérience de rapporteur / rédacteur, pour produire divers comptes rendus, rapports de liaisons, etc. afin de rendre compte clairement de ses actions <ul style="list-style-type: none"> ➤ Autonomie : Placé sous la responsabilité du Président de l'AGAP, il doit cependant prendre des initiatives pour planifier des actions et organiser des événements et, si nécessaire, requérir des aides ponctuelles et ciblées. ➤ Anglais courant, de préférence, pour les contacts européens. ➤ Bonne mobilité pour visites des membres (actuels, futurs), assister aux conférences, organiser des événements, etc.
<p>Caractéristiques de la mission</p>	<p>Il est prévu une mission de 12 mois à mi-temps.. Le mi-temps sera adaptable et annualisable après accord du CA sur les modalités.</p>
<p>Rémunération du poste</p>	<p>Il est prévu un contrat annuel de 32 900€ TTC. (net Agap)</p> <p>Cette dépense sera couverte, la 1ere année, par les fonds propres de l'AGAP <u>sans hausse des cotisations</u> des membres de l'association.</p> <p>Les années suivantes, le Chargé de Mission devra pérenniser cette fonction en trouvant un autofinancement par le biais des subventions obtenues ou / et l'accroissement du nombre de cotisants .</p> <p>Le missionnaire sera rémunéré sur la base de la présentation de factures à l'Agap-Qualité suivant un échéancier qui sera à définir.</p> <p>Les frais afférents à cette activité ont été estimés à 10 000€ TTC annuels. Ils couvriront les déplacements (France et Europe), les droits d'inscriptions aux conférences et la publicité (brochures, etc.). Chaque engagement d'activités sera soumis en préalable à l'approbation du Président ou du bureau de l'association.</p>

Adresser votre lettre de motivation et votre curriculum vitae à l'attention de M, le Président de l'AGAP sur le poste,
Poste à pourvoir rapidement